

## Sommaire

- Contexte éducation
  - Politique d'éducation des adultes et de formation continue  
*Renouveler le Plan d'action est insuffisant, il faut élargir la Politique*
- À notre échelle
  - Stratégie nationale d'accessibilité / Accès formation et diffusion des recherches
  - Nomination au comité exécutif de l'ICÉA
  - En vrac, la 6<sup>e</sup> édition de la SQAF
- Place publique
  - 35<sup>e</sup> anniversaire du PEC-Hochelaga-Maisonneuve
  - L'ADQ sème la grogne
  - La formation continue doit être accessible à tous les adultes
  - Crédit d'impôt remboursable pour la formation de la main-d'œuvre dans le secteur manufacturier
- Si loin, si proche
  - Le Canada souligne la Semaine internationale des apprenants adultes
  - En route vers CONFINTEA VI
- Tendances
  - La reconnaissance des compétences génériques
  - Une étude de la COCDMO ...
- Copier / Coller
- L'ICÉA accueille
- L'agenda collectif

## Contexte éducation

### *Politique d'éducation des adultes et de formation continue Renouveler le Plan d'action est insuffisant, il faut élargir la Politique*

Pour donner suite à la consultation sur le renouvellement du *Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue*, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) a transmis une lettre à la ministre de l'Éducation du Québec, Mme Michelle Courchesne et au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad énonçant des préoccupations qui n'ont pu être soulevées en regard des modalités de consultation préétablies.

Selon le conseil d'administration et le réseau des partenaires de l'ICÉA, depuis 2002, la première *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue* a certes mis la table concernant l'essentiel des besoins. Mais aujourd'hui, l'ICÉA et ses partenaires estiment nécessaire, non seulement d'actualiser le Plan d'action, mais de profiter de l'occasion pour élargir la Politique gouvernementale et y inclure plusieurs orientations qui touchent des dimensions névralgiques telles :

- l'éducation populaire;
- la formation continue, l'éducation des adultes et les services aux entreprises dans les cégeps et les universités;
- la reconnaissance du rôle des institutions culturelles tels les musées et les bibliothèques;
- l'éducation à la citoyenneté.

L'ICÉA considère que si nous ratons cette opportunité, c'est la société toute entière qui paiera le prix d'une politique peu ou mal adaptée aux changements qui s'accélèrent. Rater cette opportunité d'élargir la Politique, c'est remettre d'une décennie la prise en compte de champs d'action névralgiques.

*Contexte éducation*

### Consulter le plus largement possible

L'Institut croit également que les deux ministres auraient avantage à tenir sous peu des audiences publiques pour consulter le plus largement possible les milieux de l'éducation et de la formation qui veulent tracer le portrait de ces nouveaux besoins. En 2002, le Québec a su développer une politique gouvernementale qui correspondait à certaines attentes. Nous devons aujourd'hui aller plus loin, consolider les acquis pour amorcer l'étape 2008-2012 en tenant compte des nouveaux défis et des besoins bien réels des apprenants adultes eux-mêmes.

L'essentiel des recommandations de l'ICÉA vient d'être consigné et sera incessamment retransmis aux députés de l'Assemblée nationale. Les partenaires associés à la demande d'élargissement du cadre de référence de la Politique pourront ainsi amorcer prochainement leur propre campagne de sensibilisation auprès des élus de leur région. Pour plus de détails, prière de communiquer avec M. Daniel Baril, chargé de projet aux politiques en éducation des adultes à l'ICÉA.

## Copier / Coller

### Prix Partenariat de la CPMT

Pour souligner son 10e anniversaire, la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) décernera de façon exceptionnelle des Prix Partenariat.

Cette forme de reconnaissance a pour but de faire connaître et de mettre en valeur des réalisations exemplaires en matière de développement et de reconnaissance des compétences dans un milieu de travail. Les réalisations soumises doivent être issues de la concertation des partenaires et acteurs du marché du travail : employeurs, associations d'employeurs, salariés, associations de salariés, fournisseurs de services et groupes communautaires.

Guide et formulaire de participation disponibles à l'adresse :

[http://cpmt.gouv.qc.ca/prix\\_partenariat/index.asp](http://cpmt.gouv.qc.ca/prix_partenariat/index.asp)

## À notre échelle

### Stratégie nationale d'accessibilité / Accès formation et diffusion des recherches *Redémarrage et pistes de travail*

Dès le début 2008, l'ICÉA relancera le projet *Accès formation pour les adultes*. La première étape de cette relance portera sur la diffusion d'information et de résultats de recherche sur la question des obstacles à la participation. En effet, l'ICÉA a obtenu une subvention du Conseil canadien sur l'apprentissage lui permettant de remettre sur les rails le projet *Accès formation pour les adultes* qui avait été interrompu l'an passé faute de moyens financiers. Cette première étape comportera trois activités : tournée d'ateliers en région sur les obstacles à la participation, nouvelle mouture du site Web d'*Accès formation pour les adultes* et des conférences citoyennes grand public sur les obstacles à la participation à l'éducation des adultes.

À la fin du mois de janvier, le comité de Suivi du *Rassemblement sur les perspectives de l'éducation et de la formation continue des adultes* se réunira pour déterminer les orientations d'ensemble du projet *Accès formation pour les adultes* pour les années à venir.

Pour plus de détails Hervé Dignard : 514 948-2044, poste 239 ou [hdignard@icea.qc.ca](mailto:hdignard@icea.qc.ca)

### Nomination au comité exécutif de l'ICÉA

Au dernier conseil d'administration de l'Institut, les administrateurs de l'ICÉA ont élu les personnes suivantes pour composer le comité exécutif :

#### Mesdames :

Johanne Deschamps du secteur des organismes socioéconomiques, représentant la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) - trésorière

Teresa McGuire du secteur des associations, représentant Quebec Association for Adult Learning (QAAL) - conseillère

#### Messieurs :

Victor Lapalme du secteur des membres individuels - président

Martin Frappier du secteur des associations représentant la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO) - vice-président

Robert Martin du secteur des associations, représentant le Mouvement québécois des adultes en formation (MQAF) - secrétaire

André Michaud du secteur institutions et organismes rattachés, représentant les Services aux collectivités de l'UQÀM - conseiller

À notre échelle

## En vrac

6<sup>e</sup> édition de la SQAF - 29 mars au 4 avril 2008

### Les objectifs spécifiques de 2008...

- Consolider les acquis dans les milieux et les réseaux de l'éducation et de la formation des adultes;
- Accentuer la portée de la SQAF dans les milieux et les réseaux liés à l'emploi .... **pour mettre en évidence les multiples relations entre apprentissage et emploi;**
- Reconnaître, mettre en valeur et accroître la collaboration entre entreprises et organisations qui contribuent à la formation;
- Favoriser l'expression des besoins et mettre en valeur les résultats escomptés ou effectifs des diverses formes d'apprentissage liées au monde du travail.

### À propos de l'animation nationale

- Deux événements nationaux - thème 2008 et programmation;
- Activité inédite en entreprise soulignant les succès d'initiatives de formation en milieu de travail;
- Développement d'un réseau et du concours des adultes en formation en lien avec le comité national des adultes en formation;
- Développement d'une trousse d'animation et d'information incluant des fiches thématiques liées au marché de l'emploi;
- Création d'un document d'information portant les enjeux et comment favoriser la demande de formation en milieu de travail.

### Prévus en janvier 2008

- La mise à jour des outils promotionnels (disponible sur le site [www.semaine.icea.qc.ca](http://www.semaine.icea.qc.ca))
- La conférence téléphonique des responsables des communications des tables régionales
- 2<sup>e</sup> édition du bulletin Les Brèves

Pour plus de détails concernant la Semaine québécoise des adultes en formation 514-948-2044 : Christine Isabelle - inscription ou Isabelle Gagnon - soutien aux régions.

Plus que jamais, la reconnaissance du droit d'apprendre  
constitue un enjeu majeur pour l'humanité...

## Place *publique*

### 35<sup>e</sup> anniversaire du PEC - Hochelaga-Maisonneuve

Le 30 novembre dernier, en présence de M. Jean-Pierre Hébert, président et de Mme Louise Mongrain, directrice, le Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve (PEC-HM) célébrait son 35<sup>e</sup> anniversaire. Parmi les nombreux invités se sont joints les élus du secteur soit, Mme Lyn Thériault-Faust (maire d'arrondissement), Mme Louise Harel (députée du Québec d'Hochelaga-Maisonneuve) et M. Réal Ménard (député fédéral d'Hochelaga-Maisonneuve). Selon l'un des conférenciers invités, M. Paul Bélanger, chercheur au Centre interdisciplinaire de recherche et de développement sur l'éducation permanente (CIRDEP), plusieurs pratiques des centres d'éducation populaire gagneraient à être connues et partagées. À son avis, la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes* devrait reconnaître l'éducation populaire comme milieu-clé de l'apprentissage de base pour les adultes. L'ICÉA se joint aux acteurs du milieu pour souhaiter au PEC-HM une excellente continuité.

### L'ADQ sème la grogne

La Fédération autonome du collégial (FAC) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) ont répliqué vivement aux propos tenus par le député Gilles Taillon, adjoint au chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ). Rappelant que d'envisager l'abolition de la formation préuniversitaire était un débat clos depuis 2004 suite à l'établissement d'un large consensus lors du Forum sur l'avenir de l'enseignement collégial, les deux fédérations considèrent que le réseau collégial demeure un modèle au plan de son accessibilité et de l'effet bénéfique sur les régions. Du côté de la CSQ et de son président, M. Réjean Parent, si l'ADQ se dit prête à envisager l'abolition des commissions scolaires, puis l'abolition des cégeps... à quand, dira-t-il, l'abolition du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport?

Textes complets disponibles sur les sites Web des organisations :  
[www.lafac.qc.ca/](http://www.lafac.qc.ca/) - [www.fecq.org/](http://www.fecq.org/) - [www.csq.qc.net/](http://www.csq.qc.net/)

*Place publique*

*Le droit  
d'apprendre,  
c'est :*

le droit  
de lire  
et d'écrire...

### **La formation continue doit être accessible à tous les adultes**

Selon la Fédération des cégeps, la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes* a eu pour effet de restreindre l'accès aux services éducatifs notamment pour les personnes immigrantes et ce, faute de places disponibles dans les programmes d'attestation d'études collégiales. La fédération croit pourtant que cette formation de courte durée est une clé pour l'insertion rapide des personnes immigrantes vers l'emploi. De plus, pour les personnes en emploi, l'insuffisance et la rigidité du financement de la formation continue nuisent à l'accès. Pour la fédération, rendre la formation continue plus largement accessible passe nécessairement par une relance de la formation à temps partiel et aux cours hors programme qui attirent la majorité des adultes inscrits en formation continue. Le développement des services dont ceux d'accueil, d'orientation, de reconnaissance des acquis et des compétences constituent d'autres solutions à envisager pour actualiser la Politique gouvernementale.

Détails disponibles à l'adresse : <http://www.fedecegeps.qc.ca>

### **Crédit d'impôt remboursable pour la formation de la main-d'œuvre dans le secteur manufacturier**

Le gouvernement du Québec annonçait, le 23 novembre dernier, diverses mesures visant à alléger la situation difficile vécue dans le secteur manufacturier. Parmi les facteurs importants pouvant contribuer à cette remise en selle l'État annonce :

- La mise en place d'un crédit d'impôt à la formation de la main-d'oeuvre (120 M\$).
- Un crédit additionnel de 8 M\$ pour l'embauche de travailleurs affectés à la recherche et à l'innovation.

Pour chaque entreprise, le crédit d'impôt remboursable correspond à 30 % des sommes investies, auquel s'ajoutent certaines dépenses de formation engagées par lui pour ses employés. Plus de détail à l'adresse : [www.finances.gouv.qc.ca](http://www.finances.gouv.qc.ca).

*Le droit  
d'apprendre,  
c'est :*

le droit de  
questionner et de  
réfléchir...

## Si loin, *si proche*

### Le Canada souligne la Semaine internationale des apprenants adultes

Après trois années d'interruption, le Canada recommencera en 2008 à célébrer la Semaine internationale des apprenants adultes. En effet, la Commission canadienne de l'UNESCO a tenu le 7 décembre dernier une réunion des partenaires pour planifier les deux prochaines éditions. Les dates retenues par le Canada en 2008 sont du 3 au 9 mars. Rappelons que cette célébration se tient généralement en septembre dans les quarante autres pays qui la soulignent.

Cette nouvelle édition aura pour repères les initiatives internationales en cours visant à améliorer la qualité de vie et issues du Programme Éducation pour tous (EPT), mettra l'accent sur l'éducation de base et l'alphabétisation (Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation -2003 / 2012) et fera la promotion de l'éducation en tant que droit de la personne (60e anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'Homme - décembre 2007 / décembre 2008) pour faire progresser l'idée que l'éducation tout au long de la vie favorise le développement durable, la démocratie, la justice, l'égalité des sexes et le développement scientifique, économique et social.

Pour soutenir les activités des partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux tout au long de l'année, la Commission produira et diffusera une publication sous forme de magazine, animera un site Web consacré à la Semaine et proposera un plan de communication qui mettra l'accent sur des stratégies régionales ou locales respectant les réalités distinctes des communautés anglophones et francophones ainsi que des groupes marginalisés évoluant dans divers contextes dans l'ensemble du pays.

Tout en saluant l'initiative, l'ICÉA et divers partenaires ont tout de même déploré le fait que l'initiative de la Commission canadienne de l'UNESCO n'ait pas arrimé son action et ses dates avec la Semaine québécoise des adultes en formation, seule autre initiative du genre existant au Canada. Une collaboration plus étroite est prévue pour les prochaines éditions.

*Si loin, si proche*

*Le droit  
d'apprendre,  
c'est :*

le droit à  
l'imagination et  
à la création...

## En route vers CONFINTÉA VI

### *Une conférence thématique au Canada?*

Le compte à rebours vers CONFINTÉA VI est décidément commencé. Les demandes de l'ICÉA de tenir une conférence thématique au Canada sur le thème de la levée des obstacles à la participation et à l'accès des adultes à l'éducation et à la formation continue ont fait l'objet d'un accord de principe lors de la dernière réunion du comité organisateur de novembre dernier, tenue en Allemagne. Il appartient maintenant à la Conférence des ministres de l'éducation du Canada et à la Commission canadienne de l'UNESCO de donner leur accord et de déterminer la forme que pourrait prendre cette rencontre thématique. L'autre pays hôte potentiel d'une conférence thématique est la France.

L'ICÉA entend poursuivre les discussions visant à assurer la participation du Canada et du Québec lors de ces rencontres. Voici pour l'instant le calendrier préliminaire des étapes prévues par le Comité organisateur.

Décembre 2007	Transmission des lignes directrices pour les rapports des pays
Mars 2008	Dépôt par les pays des rapports nationaux sur les développements et les perspectives de l'éducation des adultes
Mai 2008	Conférence régionale Asie / Pacifique, en Corée du sud
Juillet-août 2008	Conférence régionale Afrique au Kenya
Septembre 2008	Conférence régionale Amérique latine dans un lieu à déterminer
Décembre 2008	Conférence régionale Europe / Amérique du Nord, en Hongrie
Janvier 2009	Conférence régionale des États arabes, lieu à déterminer
Mai 2009	CONFINTÉA VI, au Brésil



*Le droit  
d'apprendre,  
c'est :*

le droit de  
lire son milieu  
et d'écrire  
l'histoire...

## Tendances

### *La reconnaissance des compétences génériques*

#### **Une étude de la COCDMO pour faciliter le retour en emploi des personnes en démarche d'insertion au travail et personnes peu scolarisées**

Pour la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO), la lutte contre l'exclusion sociale prend différents visages. La reconnaissance du droit à la formation et au travail des personnes peu scolarisées en démarche d'insertion en est un. D'où l'intérêt pour la COCDMO de mieux connaître les pratiques des organismes qui ont réussi à insérer ou réinsérer en emploi de milliers de personnes et ce, en vue d'exporter et d'étendre cette expertise.

#### **Des repères**

Parmi les définitions explorées pour définir la notion de compétences génériques - application reprise dans l'outil d'animation « Nos compétences Fortes » - retenons cette approche de la chercheuse Rachel Bélisle : « ...un ensemble de capacités tenant davantage à la personnalité qu'à une fonction précise. Une compétence générique se développe dans l'action et évolue au cours de la vie d'une personne dans diverses expériences de vie et situations de travail ».

Or, pour les personnes peu scolarisées et éloignées du marché du travail, la difficulté tient justement au fait que, acquises dans des contextes non formels ou informels, certaines compétences ont toutes les chances de passer inaperçues, d'être invisibles, si elles ne sont pas reconnues. Dans un premier temps, cette reconnaissance doit donc être réalisée par l'individu lui-même qui, lorsqu'il est peu scolarisé et éloigné du marché du travail, risque parfois de ne pas s'attribuer de telles compétences et encore moins de se les faire reconnaître, s'il ne se retrouve pas dans un milieu ou un environnement lui permettant de le faire. Idéalement, la reconnaissance pourrait ensuite être d'ordre social, voire officielle, de sorte que l'individu ait une preuve acceptée comme étant valide, notamment par les éventuels employeurs. Ainsi, identifier des compétences représente non seulement le fait d'identifier ses propres compétences, mais également d'identifier les compétences liées à un référentiel (ici les compétences recherchées par les employeurs).

## Tendances

*Le droit  
d'apprendre,  
c'est :*

le droit d'accéder  
aux ressources  
éducatives...

### Processus et modèles

En proposant d'explorer l'inventaire des outils développés par les organismes communautaires, l'étude de la COCDMO nous démontre que peu importe l'approche, le fait de savoir identifier des compétences génériques en milieu de travail agit, entre autres, sur la valorisation ou l'estime de soi des personnes et sur l'efficacité des démarches des personnes en recherche d'emploi (ne serait-ce qu'en développant l'habileté de parler de ses compétences, par exemple). De plus, en participant à la validation de leurs compétences, les personnes aussi bien que les entreprises sont amenées à questionner la transférabilité de ces compétences dites génériques, provoquant d'autres impacts positifs à plus long terme.

Toujours selon l'étude, l'exploration menée auprès de quelques employeurs a également été très éloquente quant aux besoins liés aux emplois non spécialisés, surtout qu'en bien des cas, la détention d'un diplôme ne soit plus exigée pour occuper un poste de cette nature. De plus, les employeurs ont également des exigences en termes de validation des compétences génériques, ce qui en appelle très certainement à l'établissement d'une collaboration très étroite entre les organismes ayant acquis l'expertise d'identification des compétences génériques et les entreprises qui pourraient en bénéficier. Finalement cette recherche met en perspective plusieurs recommandations pour assurer le meilleur usage possible des outils et pratiques de reconnaissance des compétences génériques.

Pour en savoir davantage sur cette étude on peut consulter le document de la COCDMO disponible sur Internet à l'adresse : [www.cocdm.qc.ca](http://www.cocdm.qc.ca) et intitulé **PROJET DE RECHERCHE SUR LA « RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES GÉNÉRIQUES POUR LES PERSONNES EN DÉMARCHÉ D'INSERTION ET PEU SCOLARISÉES »**.



**Nos Compétences Fortes**

**Vous avez un intérêt à l'égard de la valorisation des acquis et des compétences génériques chez nos adultes?**

Vous êtes un organisme communautaire et vous souhaitez mettre en pratique une politique de reconnaissance des compétences fortes.

Alors l'ICÉA peut vous aider.

L'outil Nos compétences fortes (NCF), la mallette d'autoformation, de même que les formations de groupes aux processus d'identification sont au menu des options à utiliser.

Pour obtenir tous les détails concernant ces services veuillez communiquer avec **Mme Françoise Lefebvre** au 514 948-2044, poste 230

*Le droit  
d'apprendre,  
c'est :*

le droit de  
développer ses  
compétences  
individuelles et  
collectives.

Texte « Le droit  
d'apprendre » tiré de :

5<sup>e</sup> Conférence  
Internationale sur  
l'Éducation des Adultes,  
CONFITEA V,  
Hambourg, 1997.

## Copier / Coller

### Étude disponible au CCA

Dans quelle mesure « passons-nous de la parole aux actes » concernant l'apprentissage continu au Canada ? Pour répondre à cette question, les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques (RCRPP) ont entrepris une étude en vue de documenter la disponibilité de possibilités d'apprentissage pour les adultes, de déterminer les facteurs qui influencent la participation des adultes moins scolarisés et moins spécialisés, et d'évaluer l'efficacité de nos systèmes d'apprentissage des adultes. Le rapport issu de ces recherches, *Les trop nombreux laissés-pour-compte du système d'éducation et de formation des adultes au Canada*, préparé par Karen Myers et Patrice de Broucker, conclut que l'accès aux possibilités d'apprentissage pour les adultes moins scolarisés – que ce soit par l'intermédiaire d'une deuxième chance de tirer avantage du système d'enseignement structuré, par le biais d'une participation à des programmes gouvernementaux offerts en milieu communautaires ou par l'entremise de programmes de formation offerts par l'employeur – laisse généralement à désirer au Canada.

*Titre de l'ouvrage électronique : Vers un système efficace d'éducation des adultes : rapport sur une série de tables rondes régionales, Ron Saunders, Ottawa, Conseil canadien sur l'apprentissage (CCA) - Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2007. - 26 p.*

[http://www.cprn.org/documents/48951\\_FR.pdf](http://www.cprn.org/documents/48951_FR.pdf)

**Bientôt disponible en format électronique :** *Demande accrue pour la formation des adultes au cégep*, Paul Bélanger, Montréal : Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF), 2007 à l'adresse : [www.cdeacf.ca](http://www.cdeacf.ca)

## L'ICÉA *accueille*

**Merci et bienvenue aux nouveaux membres de l'ICÉA.**

**Catégorie organismes socio-économiques des secteurs coopératif, syndical ou patronal**

Syndicat des professeures et professeurs du cégep Édouard-Montpetit  
Syndicat du personnel enseignant du collège Ahuntsic

**Catégorie membres individuels**

Sara Bergeron  
Madeleine Ferland

## Copier / *Coller*

**Pour la veille informationnelle, une seule enseigne : celle du CDÉACF**

Les sites Répertoire de la recherche en éducation des adultes (RÉFA) et Répertoire canadien des recherches en alphabétisation des adultes en français seront prochainement fusionnés sous une enseigne unique de données en recherche : celle du CDÉACF. L'objectif principal à l'origine de la création de ces deux répertoires et qui guide aujourd'hui l'élaboration du nouveau site sur la recherche est de faire connaître les contenus et les résultats des recherches produites ou en cours dans les domaines de l'éducation, de la formation, de l'alphabétisme ou de l'alphabétisation des adultes. En donnant accès à l'actualité et aux recherches de ce champ d'études, ce nouveau site permettra de mieux réinvestir les résultats des recherches dans les pratiques et politiques, d'intéresser davantage la communauté scientifique et le grand public aux enjeux de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes, d'identifier les thèmes de recherche peu traités et à traiter, et finalement, de renforcer les collaborations chercheurEs et praticienNes.

**Source : [www.cdeacf.ca](http://www.cdeacf.ca)**

*Ont collaboré à cette  
édition du bulletin de  
liaison de l'ICÉA*

**Rédactrice en chef**  
Christiane Allaire

**Membres de l'équipe  
de travail de l'ICÉA :**

- Dominique Ollivier,  
directrice générale
- Diane Dupuis,  
directrice adjointe
- Daniel Baril,  
chargé de projet aux  
politiques éducatives
- Hervé Dignard,  
chargé de projet aux  
politiques éducatives
- Alette Poirier,  
chargée de projet  
à la SQAF
- Pierre Pagé,  
chargé de projet  
à la SQAF
- Christine Isabelle, adjointe  
administrative –  
communications

Vous avez de l'information à  
nous communiquer?  
Voici nos coordonnées :

Institut de coopération pour  
l'éducation des adultes  
(ICÉA)  
5225, rue Berri, bureau 300  
Montréal (Québec) H2J 2S4  
Tél. : 514-948-2044 ou  
1-877-948-2044 (sans frais)  
Fax : 514-948-2046

Site Web : [www.icea.qc.ca](http://www.icea.qc.ca)  
Courriel général:  
[secretariat@icea.qc.ca](mailto:secretariat@icea.qc.ca)  
Courriel du secrétariat des  
communications :  
[cisabelle@icea.qc.ca](mailto:cisabelle@icea.qc.ca)

Dépôt légal :  
Bibliothèque de l'assemblée  
nationale : ISSN : 1714-1214

## L'agenda collectif

### Janvier-Février

- Campagne de renouvellement du membership de l'ICÉA – 1<sup>re</sup> partie
- Organisation et redémarrage des activités de l'ICÉA en vue d'une Stratégie nationale d'accessibilité
- Publication par le MELS d'un projet de Plan d'action actualisé en appui à la *Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue*.

### 21 janvier

- Rencontre de l'ICÉA avec la ministre Michelle Courchesne et participation au chantier de réflexion sur les voies de modernisation de la gouvernance scolaire.

### 20 - 21 février

- Participation de l'ICÉA au Forum ministériel sur les voies de modernisation de la gouvernance scolaire.

🌀 Le bulletin de liaison de l'ICÉA est publié en version papier deux fois par année, en octobre et en avril, et huit fois en version électronique, pour information : 514-948-2044, poste 240 🌀